



INSTITUT DE REIKI

ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

Années 2011 - 2012

**Formation professionnelle
certifiante
en Reiki Traditionnel**

**UN ORGANISME DE RÉFÉRENCE
POUR UN MÉTIER PASSIONNANT**





Tarifs applicables pour les inscriptions à partir du 1^{er} juin 2011. Nos tarifs s'entendent frais d'inscription et de dossier compris. Nos tarifs s'entendent hors frais d'hébergement et de restauration.



Cursus de Praticien

		PARTICULIERS				ENTREPRISES				
Inscription		À la carte	Spécial	Comptant	Échelonné	Selon convention				
		Par U.F.	Les 5 U.F.	Les 5 U.F.	Les 5 U.F.					
Règlement		Par stage en 1 ou 2 fois	12 prélèvements mensuels	Comptant à l'inscription	1 acompte + 12 prélèvements mensuels	Selon convention				
U.F. 1 Shoden (4 jours)	Initiation (2 jours)	275 €	2 x 137,50 €	1.200 €	2.800 €	3.010 €	325 €			
	Maintenance (2 jours)	153 €					200 €			
U.F. 2 Okuden (6 jours)	Initiation (2 jours)	366 €	2 x 183 €				12 mensualités de 100 euros	1 versement de 2.800 €	Un premier versement de 310 € et 12 mensualités de 225 €	430 €
	Maintenance 1 (2 jours)	153 €								200 €
	Maintenance 2 (2 jours)	153 €								200 €
U.F. 3 Reiki Tantric® (6 jours)	Initiation 1 (2 jours)	350 €	2 x 175 €							400 €
	Initiation 2 (2 jours)	350 €	2 x 175 €							400 €
	Maintenance (2 jours)	200 €	2 x 100 €							270 €
U.F. 4 Émotions (2 jours)	Théorie / Pratique (2 jours)	260 €	2 x 130 €							380 €
U.F. 5 Psycho- patho (6 jours)	Module 1 (2 jours)	250 €	2 x 125 €							350 €
	Module 2 (2 jours)	250 €	2 x 125 €				350 €			
	Module 3 (2 jours)	250 €	2 x 125 €				350 €			



Praticien : règlement des inscriptions

Ordre des U.F. :

Il y a 3 durées de formation possibles :

- en accéléré sur 6 mois,
- en classique sur 1 an
- à la carte au rythme du stagiaire.

Chaque participant peut choisir les dates des U.F. avec une certaine souplesse dans l'ordre de suivi, et avec une grande souplesse dans le délai entre deux U.F. :

Certaines règles de suivi sont obligatoires :

- Le cursus débute avec l'U.F. 1 Shoden.

- Les U.F. 1 Shoden, U.F. 2 Okuden et U.F. 3 Reiki Tantric® doivent être effectuées dans l'ordre, en raison de leur progression pédagogique.
- L'U.F. 4 peut être effectuée à tout moment du cursus. Si le participant souhaite commencer son cursus avec l'U.F. 4, il lui sera demandé de joindre également son inscription à l'U.F. 1, avec la date ultérieure choisie, et le règlement correspondant.
- L'U.F. 5 peut être suivie à tout moment du cursus après avoir effectué l'U.F. 1. En raison de l'espacement des trois modules de cette U.F., il est possible de suivre une autre U.F. entre deux modules de l'U.F. 5.

Règlement :

► Tarifs d'usage

- Pour les *particuliers à titre individuel*, 3 modalités de règlement :

• À la carte :

Inscription et règlement au fur et à mesure des U.F. suivies, **au rythme du stagiaire**. Le règlement de chaque stage de chaque U.F. est encaissé à la fin du stage.

Se reporter aussi au bulletin d'inscription de Praticien pour connaître les échéances possibles de règlement pour les tarifs à la carte.

• Comptant :

Tarif préférentiel de 2.800 € (au lieu de 3.010 €)

• Échelonné :

310 € à l'inscription et 12 mensualités de 225 € (soient : 3.010 €)

- Pour *les salariés d'entreprises, les DIF, les bénéficiaires d'allocations CIF*, le règlement de 3.855 € est effectué selon la convention de formation permanente signée entre l'entreprise et l'INSTITUT DE REIKI.
- Pour *les demandeurs d'emploi*, les tarifs appliqués sont ceux des particuliers à titre individuels. Renseignez-vous auprès du Pôle Emploi pour connaître les possibilités de prise en charge de votre projet de formation.

► Tarif spécial et exceptionnel

Un tarif exceptionnel est accordé aux personnes dont la situation financière ne permet pas de régler le coût normal de la formation de Praticien en Reiki Traditionnel à cause de difficultés financières réelles (revenus très bas, chômage de longue durée, revers de situation familiale, etc.).

Par contre, il est obligatoire de s'inscrire à la totalité de la formation de Praticien en Reiki Traditionnel.

Le coût de la formation globale de Praticien pour ce tarif spécial exceptionnel s'élève à 1.200 euros nets de taxe au lieu des 3.010 euros, soient 100 euros mensuels durant 12 mois.

Pour bénéficier de ce tarif, il est impératif que vous contactiez l'Institut de Reiki pour avoir son accord avant d'envoyer le bulletin d'inscription.





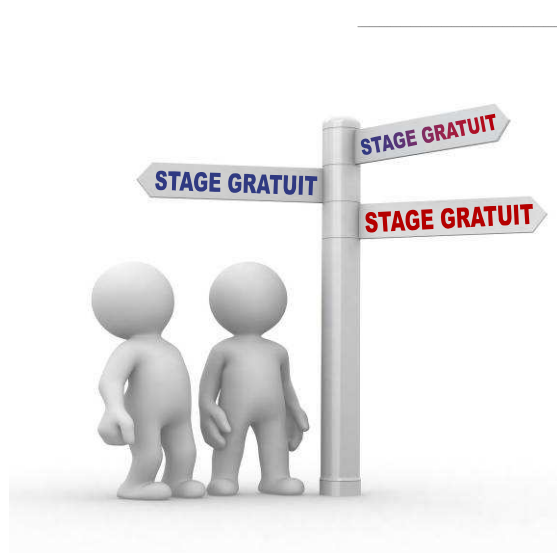
L'INSTITUT DE REIKI étant l'organisme de formation de la Fédération Française de Reiki Traditionnel (F.F.R.T.), la cotisation pour être habilité à suivre la formation professionnelle est à verser à la F.F.R.T dès l'inscription du participant. Cette cotisation annuelle est **obligatoire** et valable pour toute l'année civile en cours et s'élève à 16 euros. Elle est renouvelable tous les ans.

Cette cotisation permet aux stagiaires de suivre la formation continue à l'année : ils profitent **gratuitement** de la **quasi-totalité de nos prestations** en pouvant assister à nouveau en auditeur libre, et **autant de fois qu'ils le souhaitent**, aux stages qu'ils ont déjà effectués durant le cursus qui les concerne.

Pourquoi des stages gratuits dans le cadre de la formation continue à l'année ?

La formation continue à l'année mise en place par l'INSTITUT DE REIKI a pour vocation **d'accompagner les participants dans la réussite de leur formation**, et ce **jusqu'à intégration des cours**.

Ainsi, un stagiaire ayant effectué l'U.F. 1 Shoden peut ré-assister gratuitement à l'initiation Shoden, s'il l'estime nécessaire pour sa compréhension personnelle, avant d'enchaîner sur l'U.F. 2 Okuden.



Conditions pour revenir gratuitement à un stage en tant qu'auditeur libre :

- S'être acquitté de la cotisation annuelle à la F.F.R.T au début de son cursus ;
- Avoir déjà suivi ce stage ;
- Le stage fait partie des cours concernés par ce suivi gratuit, dans le cursus suivi par le stagiaire (cf. liste ci-dessous) ;
- En fonction des places disponibles pour les auditeurs libres (la priorité est donnée aux stagiaires *en cours de cursus*).

Les stages concernés par la gratuité :

Dans le cursus de Praticien

- Initiation Shoden de l'U.F. 1,
- Initiation Okuden de l'U.F. 2,
- Initiations Reiki Tantric[®] 1 et 2 de l'U.F. 3,
- « Comment transformer les émotions conflictuelles en dynamique de vie chez un consultant » de l'U.F. 4,
- Modules 1 – 2 et 3 des Éléments de psychopathologie adaptés au Reiki de l'U.F. 5.

- Soient 8 stages sur les 12 stages composant le cursus
- Ce qui correspond à la possibilité de suivre à nouveau **78% du cursus** et de bénéficier **au moins de 2.350 € gratuits** (sur les 3.010 € du cursus)

Dans le cursus de Maître Praticien

- Initiation Shinpiden de l'U.F. 6,
- Initiation Reiki Tantric[®] 3 de l'U.F. 7,
- « Équilibrer les énergies du corps et de l'esprit des consultants » de l'U.F. 8 (gratuité uniquement pour les participants déjà inscrits à la 1^{ère} année d'Entrancende[®]),
- Les 12 journées de regroupement de l'U.F. 9 (1^{ère} année d'Entrancende[®])

- Soient 9 stages sur les 11 stages composant le cursus
- Ce qui correspond à la possibilité de suivre à nouveau **65% du cursus** et de bénéficier **au moins de 2.400 € gratuits** (sur les 3.710 € de la 1^{ère} année du cursus)



Tarifs applicables pour les inscriptions à partir du 1^{er} juin 2011. Nos tarifs s'entendent frais d'inscription et de dossier compris. Nos tarifs s'entendent hors frais d'hébergement et de restauration.



Cursus de Maître Praticien

		PARTICULIERS			ENTREPRISES	
1^{ère} année						
Inscription		À la carte	Comptant	Échelonné	Selon convention	
		Par U.F.	Les 4 U.F.	Les 4 U.F.		
Règlement		Par stage en une ou plusieurs fois	Comptant à l'inscription	1 acompte + 12 prélèvements mensuels	Selon convention	
U.F. 6 Shinpiden (3 jours)	Initiation (2 jours) Maintenance (1 jour)	380 €	2 x 190 €	3.450 €	450 €	
		150 €			250 €	
U.F. 7 Reiki Tantric® 3 (3 jours)	Initiation (2 jours) Maintenance (1 jour)	380 €	2 x 190 €		3.710 €	450 €
		150 €			Un premier versement de 470 € et 12 mensualités de 270 €	250 €
U.F. 8 Équilibrer les énergies (4 jours)	Théorie / Pratique (4 jours)	450 €	2 x 225 €		580 €	
U.F. 9 Entrancende® I (10 mois continus)	- 10 cours envoyés - 18 téléformations - 12 regroupements	2.200 €	4 x 550 € ou 10 x 220 €		2.900 €	
2^{ème} année						
Inscription		À la carte	Comptant	Échelonné	Selon convention	
Règlement		En une ou plusieurs fois	Comptant à l'inscription	1 acompte + 12 prélèvements mensuels	Selon convention	
U.F. 9 Entrancende® II (10 mois continus)	30 séances de Reiki sous supervision	1.150 €	4 x 287,50 € ou 8 x 143,75 €	1.000 €	1.600 €	
				1.150 € Un premier versement de 130 € et 12 mensualités de 85 €		



Maître Praticien : règlement des inscriptions

Ordre des U.F. :

Le cursus ne peut commencer qu'après avoir obtenu le certificat de Praticien en Reiki Traditionnel (label Reikibunseki®).

- Le cursus peut débiter avec l'U.F. 6 ou l'U.F. 8, ou la 1^{ère} année de l'U.F. 9.
- L'U.F. 7 est obligatoirement effectuée après l'U.F. 6.
- L'U.F. 8 doit être suivie au plus tard durant la 1^{ère} année de l'U.F. 9.
- La 2^{ème} année de l'U.F. 9 ne peut être suivie qu'après avoir effectué toutes les autres U.F. et avec l'accord du Directeur des Enseignements. Le participant peut attendre quelques mois entre les 2 années s'il le souhaite.

Règlement :

- Dans tous les cas, le règlement est articulé sur les deux années. Les U.F. sont réparties comme suit sur chaque année :
 - La 1^{ère} année : U.F. 6 + U.F. 7 + U.F. 8 + la 1^{ère} année de l'U.F. 9
 - La 2^{ème} année : la 2^{ème} année de l'U.F. 9
- Pour les *particuliers à titre individuel*, 3 modalités de règlement :

• À la carte :

Inscription et règlement au fur et à mesure des U.F. suivies, **au rythme du stagiaire**. Le règlement des stages composant les U.F. 6 – 7 et 8 est encaissé à la fin du stage. Le règlement des années 1 et 2 de l'U.F. 9 est encaissé selon les modalités décrites sur le bulletin d'inscription.

Se reporter aussi au bulletin d'inscription de Maître Praticien pour connaître les échéances possibles de règlement.

• Comptant :

- ♦ Année 1 : 3.450 € (au lieu de 3.710 €)
- ♦ Année 2 : 1.000 € (au lieu de 1.150 €)

• Échelonné :

- ♦ Année 1 : 470 € à l'inscription et 12 mensualités de 270 € (soient : 3.710 €)
- ♦ Année 2 : 130 € à l'inscription et 12 mensualités de 85 € (soient : 1.150 €)

- Pour *les salariés d'entreprises, les DIF, les bénéficiaires d'allocations CIF*, le règlement de 4.880 € pour la première année et de 1.600 € pour la deuxième année est effectué selon la convention de formation permanente signée entre l'entreprise et l'INSTITUT DE REIKI.

